

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR D'HOPITAL ADJOINT DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

Document de référence : *Référentiel métier de directeur d'hôpital*

Fonctions (profil proposé)

Directeur(trice) des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Mâcon

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Classe normale ou hors classe)

Classe normale : 2.4 ou 2.6

Hors classe : 2.5 ou 2.7

Centre hospitalier de Mâcon - établissement support du GHT Bourgogne méridionale (Saône et Loire),

Le Centre Hospitalier de Mâcon est en direction commune avec les CH du Pays Charolais-Brionnais (à Paray le Monial), du Clunisois (à Cluny), de Belnay (à Tournus) et les EHPAD de Rambuteau et de Rocca (à Bois-Sainte-Marie), Antonin Achaintre (à Chauffailles), Résidence Marcellin Vollat (à Digoïn), Résidence Cœur du Brionnais (à Marcigny) et Le Clos Bressan (à Romenay).

Le poste à pourvoir se situe au CH de Mâcon,

Adresse : 350 boulevard Louis Escande 71000 MACON

Accès par : Autoroute A6 ou A40 – Gare TGV Macon Loché – Gare grandes lignes (axes Paris-Lyon)

Personne à contacter : M. Richard DALMASSO, Directeur des établissements de la direction commune

secrétariat : nabenas@ch-macon.fr ; tel : 03 85 27 50 01

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation du GHT Bourgogne Méridionale :

Ce GHT s'inscrit dans un territoire de 5 500 km² au carrefour des régions Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes et plus particulièrement des départements de Saône et Loire, Allier, Ain et Rhône. Le territoire représente une population de 300 000 habitants, composé de plusieurs bassins de population (Mâcon, Paray-le-Monial, Tournus et Bourbon-Lancy) qui sont éloignés de plusieurs dizaines de kilomètres les uns des autres.

Le GHT regroupe 5 établissements : Le Centre Hospitalier de Mâcon, le Centre hospitalier du Pays Charolais Brionnais, le CH Belnay à Tournus, le CH du Clunisois et le CH de Bourbon Lancy. Des EHPAD sont également associés au GHT.

Présentation du CH de Mâcon

Profil

Le CH a un site principal, l'hôpital des Chanaux, où sont installés l'ensemble des activités MCO, la psychiatrie, les services médicotechniques, administratifs, logistiques et techniques. Quatre autres sites, installés également à Mâcon, accueillent les services de SSR, SLD EHPAD. Le CH a également deux CMP, un à Mâcon et l'autre à Paray le Monial.

Un IFSI et IFAS sont implantés sur le site des Chanaux.

Les secteurs d'activité sont : MCO, psychiatrie, SSR, SLD, EHPAD, HAD.

Le CH a au total 1021 lits et places

Les effectifs sont de près de 2 000 ETP non médicaux et 170 ETP médecins

Le montant de l'EPRD est de plus de 200 M€

Les grands enjeux

L'établissement va recevoir sa visite de certification HAS en avril 2024.

Il mène des chantiers de grande ampleur pour rénover et étendre ses secteurs d'activité : création d'une unité de soins intensifs polyvalents, dans l'attente de la construction d'un plateau de la permanence des soins, restructuration des unités des soins...

Une réflexion, engagée au cours de l'année 2023 sur la configuration polaire, a amené à un nouveau découpage de l'établissement en 8 pôles d'activités afin de mieux identifier les filières de prise en charge. Cette restructuration entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Après un diagnostic RSE, le CH s'engage dans une démarche de transition écologique en santé.

Identification du poste

Il s'agit d'un poste de Directeur(rice) des ressources humaines (personnel non médical et sages-femmes).

Position dans l'organigramme de direction :

- ➡ Liaisons hiérarchiques : poste placé sous l'autorité directe du chef d'établissement
- ➡ Liaisons fonctionnelles principales : équipe de direction, ensemble des personnels d'encadrement, chefs de pôle, médecin du travail et son équipe
- ➡ Liens fonctionnels avec les DRH des autres établissements du GHT

Equipe de la DRH : 21 professionnels (2 AAH, 1 contrôleur de gestion sociale, 5 ADCH, 12 adjoints administratifs, 1 secrétaire)

Une AAH, coordinatrice des secrétariats médicaux, est placée sous l'autorité directe du DRH

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le/la DRH assure l'encadrement de l'équipe DRH et a pour principales missions :

- La mise en œuvre de la politique sociale de l'établissement
- Le développement de la politique qualité de vie et conditions de travail (QVCT)
- L'élaboration et la mise en œuvre des lignes directrices de gestion
- La définition de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC)
- Le développement des mesures favorisant l'attractivité/fidélisation
- L'animation du dialogue social et la négociation avec les représentants du personnel
- La préparation des accords locaux et leur suivi
- L'élaboration et la mise en œuvre du plan égalité professionnelle
- Le pilotage de la masse salariale et la gestion des effectifs,
- La politique de formation continue et l'élaboration du plan de formation
- La préparation du CSE et de la F3SCT
- L'animation du COPIL TMS et de de la commission de santé au travail
- La politique de maintien dans l'emploi en situation d'inaptitude
- La gestion des CAP et CCP départementales
- La conduite de projets

Il/elle peut être amené(e) à assurer une mission de directeur référent d'un pôle d'activité aux côtés du chef de pôle et du cadre supérieur de santé du pôle.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

Piloter la mise en place du nouveau plan d'actions QVCT
Accompagner la mise en place du dispositif de conciliation interne
Renouveler les lignes directrices de gestion
Renouveler le plan égalité professionnelle homme/femme
Soutenir une politique de recrutement attractive
Poursuivre la démarche GPMC notamment avec le déploiement de Gesform
Suivre des dépenses de personnel dans une logique d'équilibre global des comptes de l'établissement,
Accompagner la mise en place des nouveaux pôles d'activité
Poursuivre la collaboration avec les DRH de la direction commune

Nature des délégations associées au poste :

Délégation de signature pour tous les actes et décisions relevant des missions confiées.
Participation au comité de direction, au Directoire et autres instances de l'établissement

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Une expérience de DRH dans un établissement de santé serait appréciée.

Connaissances particulières requises / prévues :

La connaissance de la réglementation relative à la gestion du personnel hospitalier est nécessaire. Une formation à la prise de poste peut être envisagée si besoin.

Compétences professionnelles requises / prévues :

Il est attendu du futur DRH :

- Un sens élevé des responsabilités
- Des compétences managériales et des qualités relationnelles affirmées (écoute, empathie)
- La capacité à arbitrer et à prendre des décisions
- La capacité à conduire des projets
- Une aptitude à la négociation sociale

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Participe aux gardes de directions.
Bénéficie de l'indemnité compensatrice de logement
Bénéficie de l'indemnité de direction commune